



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Certificat de qualité pour aliments bio

Nos aliments composés sont fabriqués dans notre moulin moderne de Flamatt, où nous produisons exclusivement des aliments bio. Ainsi, aucun mélange avec des produits conventionnels n'est possible.

Pour les aliments pour volailles et porcs, nous misons sur le procédé de fabrication spécifique bio.COMPACT. Il en résulte une farine à structure grossière présentant les meilleures propriétés d'écoulement, une excellente appétence et une sécurité alimentaire élevée grâce à la réduction des germes.

Grâce à notre grand engagement en faveur de la production de céréales, nos aliments contiennent une part importante de céréales cultivées en Suisse. Nous collectons les céréales fourragères auprès de nos centres de collecte partenaires lors des retours. Il n'y a donc pas de kilomètres supplémentaires à parcourir.

L'orge, l'avoine et le triticale proviennent à 100% de Suisse. Pour le blé fourrager, le maïs grain et les légumineuses à graines, nous complétons les quantités manquantes de produits indigènes par des importations. Les céréales indigènes ont cependant toujours la priorité lors de l'approvisionnement.

Nous transformons de grandes quantités de sous-produits issus de la production de farine boulangère, comme le son, ainsi que les tourteaux issus de la production d'huile de soja, de colza et de tournesol. Nous contribuons ainsi à boucler les cycles et à éviter le gaspillage de denrées alimentaires.

Les matières premières importées proviennent à 100% d'Europe et sont certifiées conformes aux exigences de Bio Suisse. Les importations d'outre-mer ne sont pas autorisées.

Conformément au cahier des charges de Bio Suisse, les matières premières de nos aliments sont exemptes de pesticides, d'insecticides, de fongicides, de régulateurs de croissance et d'organismes génétiquement modifiés (OGM). L'huile de palme, les graisses animales, les acides aminés synthétiques, les enzymes, les stimulateurs de performance et les colorants artificiels ne sont pas autorisés.

Tous les additifs naturels utilisés dans nos mélanges sont contrôlés par le FiBL et Bio Suisse et figurent sur la liste des intrants pour l'agriculture biologique ou sur la liste des aliments pour animaux du FiBL.

Les composants alimentaires conventionnels (gluten de maïs, protéines de pomme de terre) ne sont utilisés que dans le cadre des exceptions définies par Bio Suisse.

Nous sommes certifiés selon la norme de gestion de la qualité ISO 9001 et le label Bio Suisse.

Nous appliquons un concept HACCP pour la sécurité des aliments conformément au SFPS (swiss feed production standard). Le respect de nos procédures de fabrication et la traçabilité de nos produits sont ainsi garantis.

Nos matières premières et nos aliments sont régulièrement contrôlés par Agroscope, Bio Suisse et par nos propres analyses.

